

Approche historique de la crise des réfugiés en Afrique des Grands Lacs : 1960-2000

Conchita Nelya DINGUENZA NZIETSI*

Résumé

Enlisée depuis les indépendances dans des tensions socio-politiques, l'Afrique des Grands Lacs reste confrontée à la problématique de déplacements forcés de ses populations. Les vagues de réfugiés enregistrées à partir des années 1960 en République démocratique du Congo (ex Zaïre), au Rwanda, au Burundi, en Ouganda et en Tanzanie se multiplient dès la fin des années 1980. Le drame humanitaire que connaît le Rwanda en 1994, plonge de façon durable la région des Grands Lacs dans une instabilité totale confortée par le conflit congolais et la situation postérieure faite de micro-conflits. Les migrations forcées dans cette région sont devenues au fil des années une banalité qui oblige les populations à l'exil. Cet article est une approche historique de cette problématique de 1960 à 2000. Il s'appuie du point de vue méthodologique sur les travaux de spécialistes de cet espace et sur la littérature du HCR.

Mots clés

Réfugiés, Crise, Afrique, Grands Lacs, Migrations, Déplacements.

Abstact

Africa of the Great Lakes, which has been ensthetized since independence in socio-political tensions, still faces the problem of forced displacement of its populations. Waves of refugees registered from the 1960s on in Democratic Republic of Congo (Ex Zaire), Rwanda, Burundi, Uganda and Tanzania increased in the late 1980s. The humanitarian drama in Rwanda in 1994 plunged the Great Lakes region into a total instability reinforced by the Congolese conflict and the subsequent situation of micro-conflicts. Forced migration in this region has become over the years a banality that forces people into exile. This article is a historical approach to this problem from 1960 to

*Centre de Recherche et d'Études en Histoire et Archéologie, Université Omar Bongo, Libreville (Gabon). E-mail : dingueza@yahoo.fr

2000. It is based from a methodological point of view on the work of specialists in this space and on the UNHCR literature

Keywords

Refugees, Crisis, Africa, Great Lakes, Migration, Travel.

Introduction

L'histoire de l'Afrique subsaharienne est, depuis les indépendances, marquée par des conflits politiques, ethniques, économiques et religieux qui ne cessent d'engendrer des vagues successives de déplacements de populations. En effet, indique Michel Gaud, « la gravité des conflits africains se mesure à l'importance des déplacements de population qu'ils entraînent » (Gaud, 2004, p. 19). Au centre de cette problématique, se trouve le phénomène des réfugiés. Selon la convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés, « un réfugié est une personne qui craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays »¹. Aussi, l'historiographie portant sur la problématique des réfugiés à travers les travaux d'universitaires tels qu'André Guichaoua (1995), Filip Reytsjens (1994), Roland Pourtier (2001), Jean-Pierre Chrétien (1997), illustre-t-elle parfaitement la place centrale qu'occupe ce phénomène dans les débats publics, quant à la question de la stabilité des Grands Lacs². Dans cette région où soldats et civils cohabitent désormais dans un chaos généralisé, les différents déplacements des populations sont aujourd'hui une réelle préoccupation pour les États.

Face à une crise des réfugiés de la région des Grands Lacs, réalité endogène étalée dans le temps et déstabilisatrice du fait étatique, quelle est la conjonction des facteurs explicatifs et structurants de ce phénomène ? Quels sont les tenants de la durabilité de la dynamique des réfugiés ? Cette étude qui se réclame de l'histoire des migrations, nous permet de mieux appréhender l'évolution dans le temps de cette

¹ HCR, *Convention et protocole relatifs au statut de réfugiés*.

² Région qui désigne sur le plan politique le Burundi, la République Démocratique du Congo, l'Ouganda et le Rwanda.

question qui persiste et bouleverse l'organisation des États dans les Grands Lacs.

À titre d'hypothèse, nous avançons que la crise des réfugiés est une réalité endogène qui résulte en grande partie de la dynamique conflictuelle qui n'a cessé d'embraser et déstabiliser les États de la sous-région malgré une offre contrastée des politiques publiques dédiées à la gestion de ces mouvements migratoires. Comme seconde hypothèse, nous pouvons énoncer que la récurrence du phénomène des réfugiés s'explique par des violences socio-politiques quasi-permanentes qui aboutissent le plus souvent à des conflits multidimensionnels au sein des États avec de nombreuses victimes civiles, mais également par la faiblesse des institutions publiques et leur difficulté à imposer un État de droit aussi bien envers les groupes armés rebelles que sur les différents belligérants.

Ainsi, l'analyse que nous proposons pour comprendre cette dynamique migratoire est diachronique. Trois périodes sont envisagées. La première va des indépendances de 1960 aux années 1970 ; elle montre les fondements du mouvement des réfugiés et ses premières manifestations. La seconde, celle des années 1980 et 1990 reste caractérisée par la violence qui entraîne un flux massif des réfugiés et pose le problème de leur gestion par les États concernés. La dernière période, celle des années 2000, marquée par un embrasement de la crise humanitaire, est illustrée à travers l'instabilité dans l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC) et la résurgence des conflits qui entraînent des nouvelles vagues de déplacements dans les Grands Lacs.

1. Les premières vagues de réfugiés

Le phénomène des réfugiés en Afrique des Grands Lacs résulte des tensions survenues après les indépendances. En effet, cette question qui au départ concerne une minorité d'individus au Rwanda, se répand très vite dans toute la sous-région entraînant l'exode de milliers de personnes.

1.1. Aux fondements du mouvement des réfugiés : une conflictualité constante

L'analyse polémologique faite par les spécialistes de l'Afrique met en exergue, entre autres, le lien étroit, quasi causal, entre la conflictualité constante en Afrique et le mouvement des réfugiés (Rufin, 1999). L'un des tenants de cette thèse, Roland Pourtier, soutient en effet que « l'engrenage de la guerre est étroitement lié à la question des réfugiés » (Pourtier, 2004, p. 32). Quand on interroge l'histoire politique du continent, notamment dans sa partie orientale, on consent à donner raison à ceux qui pensent le flux des réfugiés comme conséquence immédiate des tensions ou crises politico-militaires.

En effet, les différents affrontements observés au Rwanda, en République démocratique du Congo (ex Zaïre), et au Burundi à partir des années 1960 ont pour premières conséquences le déplacement de groupes d'individus qui fuient à la fois les tensions ethniques, d'autant que « la question de l'ethnicité s'est nettement cristallisée en Afrique avec la succession aux plus hautes fonctions de l'État » (Bayart, 2006, p. 67), et le régionalisme grandissant, qui conduit à une exclusion de la société, d'une frange de la population. À ces raisons, notons aussi les coups d'État qui fragilisent le pouvoir politique entraînant, par la même occasion, des contestations violentes.

Aussi, dans ces pays, le cycle de violence a-t-il connu une évolution qui se traduit par l'état permanent des déplacements des populations. De 1959 à 1965, on assiste, au Rwanda, au départ de ce que l'on peut qualifier de premiers réfugiés d'Afrique, qui quittent ce pays pour se réfugier en Ouganda, au Burundi et au Tanganyika (actuelle Tanzanie). Cette première phase constitue le point de départ de mouvements de réfugiés à travers toute la région.

Tableau 1 : Évolution du nombre de réfugiés rwandais de 1962 jusqu'en 1965 dans la région

Année	Burundi	Congo	Ouganda	Tanzanie	Total
1962	40 000	60 000	30 000	5000	135 000
1963	21 000	60 000	40 000	12 000	133 000

1964	34 000	60 000	47 000	12 000	153 000
1965	52.000	25.000	69.000	13.000	159.000

Source : *Rapports du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.*
Année 1963, 1964, 1965, p. 12, 12, 11

L'évolution observée dans le cas du Rwanda révèle effectivement que le nombre total de réfugiés n'a cessé d'augmenter. Le mouvement social de 1959 mené par les Hutu jusqu'à la destitution du mwami (roi issu de l'ethnie tutsi) en 1961, a entraîné un départ de près de 123 000 personnes issues de toutes les régions du pays. Le tournant des indépendances en 1962, les incursions des réfugiés tutsi en 1963 puis les massacres de Tutsi en 1964 ont vu ce nombre croître à 159 000 réfugiés en 1965.

Par ailleurs, ce tableau nous révèle aussi que les pays d'asile présentent un contraste au niveau du nombre de personne accueillies. L'exemple du Congo et de l'Ouganda illustre parfaitement cette évolution. Si au départ de l'exode, les réfugiés rwandais se rendent en grand nombre en République démocratique du Congo avec un chiffre total de 60 000 réfugiés, ce nombre diminue considérablement à 25 000 au cours de l'année 1965. L'inversion de la situation se porte sur l'Ouganda qui accueille à partir de 1965, 69 000 réfugiés alors qu'au départ il était à 30 000. Cette situation, comme on peut le voir plus tard, ne va cesser d'évoluer et s'explique à la fois par la volonté des réfugiés de s'installer dans les pays où ils avaient de la famille, mais aussi celle de fuir les tensions en République démocratique du Congo suite à la prise de pouvoir en 1965 par le général Mobutu³. André Guichaoua illustre parfaitement ce retournement de situation des réfugiés rwandais lorsqu'il déclare : « En Ouganda, un grand nombre de réfugiés s'est intégré dans la communauté banyarwanda de souche et ont pris la nationalité ougandaise, souvent en modifiant leur nom. Relativement stable depuis les années 1960, (aux environs de 70 000),

³ À la suite du coup d'État militaire qui le porte au pouvoir, Mobutu concentre tous les pouvoirs et instaure un régime dictatorial. L'élimination de ses adversaires politiques cristallise les tensions dans le pays. Ce qui conduit au départ de réfugiés à la recherche de pays d'asile plus stables.

l'effectif des réfugiés recensés a été revu à la hausse après l'arrivée au pouvoir de Yoweri Museveni... » (Guichaoua, 1995, p. 342).

Dans l'historiographie du phénomène des déplacés, on peut identifier la première vague de réfugiés, constituée essentiellement de Rwandais au début des années 1960. Celle-ci s'enrichit de la venue d'autres groupes au milieu des années 1960, notamment les Burundais et les Congolais (ex Congo belge). De façon générale, il convient de relever que le développement de déplacements de populations dans la région des Grands Lacs est concomitant aux violences observées dans les pays tels que le Burundi et le Congo. Cet engrenage de la violence qui ne concerne plus uniquement le Rwanda, constitue un tournant dans l'histoire de la région et de ces pays qui sont devenus des réceptacles de réfugiés.

1.2. Nouvelles tensions et déplacements dans la région des Grands Lacs

Dès le milieu des années 1960, plusieurs États de la région notamment le Burundi, le Congo (Léopoldville), en plus du Rwanda s'inscrivent dans une spirale de tensions politiques qui aboutissent à une crise humanitaire qui déstabilise durablement cette région. Les événements qui ont lieu au Congo (1965, 1977, 1978), au Burundi (1972-1976), au Rwanda en 1973, et en Ouganda à partir de 1971, entraînent un exode massif des populations vers des régions partiellement « stables » ainsi que le montre les tableaux 2 et 3. En outre, cet exode, comme on peut le constater, concerne à la fois les pays d'asile et les pays d'origine, ce qui a pour conséquence de créer un « chassé-croisé » des populations fuyant à la fois leur pays d'origine mais également leur pays d'asile. L'instabilité chronique enregistrée aussi bien dans les pays d'accueil que dans les pays de départ conduit généralement vers de nouvelles migrations.

Tableau 2a : Nombre de réfugiés dans la région des grands lacs de 1961 à 1965

Pays	1961	1962	1963	1964	1965
Burundi	30 000	30 000	34 000	78 000	65 000
Congo	203 000	223 000	237 000	236 000	265 000

Ouganda	52 000	52 000	59 000	113 000	137 000
Rwanda	-	-	-	-	3000
Tanzanie	12 000	12 000	12 000	25 000	29 000
Total	297 000	317 000	342 000	452 000	499 400

Source : HCR, 2000, *Les réfugiés dans le monde*, p. 320.

Tableau 2b : Nombre de réfugiés dans la région des grands lacs de 1966 à 1969

Pays	1966	1967	1968	1969
Burundi	79 000	79 000	72 000	48000
Congo	357 100	434 100	457 400	496 300
Ouganda	156 000	162 800	175 000	177 300
Rwanda	300	-	-	-
Tanzanie	34 000	39 800	46 000	54 600
Total	626 400	715 700	769 100	774 400

Source : HCR, 2000, *Les réfugiés dans le monde*, p. 320.

En analysant les tableaux n^{os}2a, 2b, 3a et 3b, qui consacrent sur deux décennies (années 1960 et 1970) le phénomène des réfugiés dans les pays des Grands Lacs, il apparaît clairement que, hormis le Rwanda, c'est toute la zone qui s'est muée en réceptacle des mouvements multidirectionnels de population. Il s'agit ici d'une régionalisation du phénomène. Dans les tableaux n^o2a et 2b, nous pouvons observer que le nombre total de réfugiés entre 1961 et 1969 n'a cessé d'augmenter. Avec au départ un chiffre total évalué à 297 000 réfugiés, l'évolution est nettement marquée avec 774 000 personnes en 1969. Par ailleurs, on note une disparité au niveau du nombre de réfugiés par pays. La République démocratique du Congo est le pays qui a accueilli le contingent le plus large de réfugiés. Le Rwanda qui a très tôt enregistré le départ de milliers de ses ressortissants vers d'autres pays n'attire pas des vagues de réfugiés qui pourtant se multiplient dans la sous-région.

Toujours en référence au tableau n°2a, dans la période 1961 par exemple, le rapport annuel du Haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés évalue à « 123 000 le nombre de réfugiés rwandais dans les diverses régions voisines »⁴. Cette réalité se confirme au cours des années suivantes avec 130 000⁵ en 1963, 148 000⁶ en 1964. Au regard du nombre croissant de réfugiés durant les années 1960, le Rwanda est l'épicentre principal des départs et la République démocratique du Congo, celui des accueils. En outre, malgré le rapatriement de quelques milliers de personnes dans leur pays d'origine, comme ce fut le cas en 1967 pour les réfugiés congolais (environ 3000 selon le HCR), la situation humanitaire reste toujours précaire d'autant plus que le nombre de réfugiés ne va cesser d'augmenter comme l'illustre le tableau n°3 ci-après.

Tableau 3a : Nombre de réfugiés dans la région des Grands Lacs (1970-1974)

Pays	1970	1971	1972	1973	1974
Burundi	38 800	33 000	43 400	49 000	48 500
Congo(RDC)	489 000	474 000	495 300	469 100	503 300
Ouganda	179 800	180 900	166 600	113 900	118 500
Rwanda	-	-	4000	6500	6000
Tanzanie	71 500	71 200	165 000	180 900	193 200
Total	779 100	759 400	874 300	810 400	869 500

Source : HCR, 2000, *Les réfugiés dans le monde*, p. 320.

⁴ HCR, 1963, *Rapport annuel du Haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés*, 1^{er} janvier 1963, p. 11.

⁵ HCR, 1964, *Rapport annuel du Haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés*, 1^{er} janvier 1964, p. 12.

⁶ HCR, 1965, *Rapport annuel du Haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés*, 1965, p. 10.

Tableau 3b : Nombre de réfugiés dans la région des Grands Lacs
(1974-1979)

Pays	1975	1976	1977	1978	1979
Burundi	49 500	49 500	50 000	50 300	50 500
Congo (RDC)	510 000	515 000	530 300	653 000	710 500
Ouganda	112 600	112 900	113 600	113 700	112 700
Rwanda	7400	7500	7500	7600	7900
Tanzanie	171 200	154 000	164 600	161 000	160 800
Total	850 700	838 900	866 000	995 600	1 042 400

Source : HCR, 2000, Les réfugiés dans le monde, p. 320.

À travers ces nouvelles données, l'évolution de la situation bien constante quant au nombre sans cesse croissant de personnes quittant leur pays pour aller se réfugier dans les pays limitrophes, se caractérise aussi par l'arrivée du Burundi et de l'Ouganda dans cette tragédie humanitaire. Au début des années 1970, ce nombre qui est de 779 100 réfugiés est à la fin de cette décennie évaluée à 1 042 400 réfugiés, avec la République démocratique du Congo comme principal pays d'asile et le Rwanda le dernier. Cet afflux de réfugiés s'inscrit dans un contexte où la région tout entière est plus ou moins embrasée par des tensions politico-ethniques. L'exemple du Burundi dès l'année 1972 illustre parfaitement cette évolution.

En effet, le départ des Hutus burundais survenu après les violences politiques de 1965 produit une nouvelle explosion de violence en 1972 à Bujumbura et dans le sud. Cette attaque qui résulte de l'insurrection des réfugiés hutu venus de Tanzanie, entraîne son lot de représailles contre la population civile qui fuit vers le Rwanda et la Tanzanie. Jean-Pierre Chrétien précise à ce propos : « Les représailles systématiques contre les Hutu se sont ensuite déployées de manière systématique durant deux mois : toute une génération a été marquée par cette épuration ethnique des élites, qui a frappé l'armée, la fonction publique, le monde du commerce, les écoles... » (Chrétien, 1997, p. 160).

De fait, « les massacres de 1972 engendrent le second grand exode de réfugiés dans la région (après celui des Tutsis rwandais dans les

années soixante). Plus de 100 000 Hutus prennent le chemin de la Tanzanie et y sont rassemblés dans les vastes camps dépendant de l'aide internationale » (Braeckman, 1996, p. 142). De même, le coup d'État militaire de 1976 au Burundi qui porte Jean Baptiste Bagaza au pouvoir produit les mêmes effets, c'est-à-dire le départ de milliers de personnes vers les pays frontaliers. Selon les différents rapports des Nations unies pour les réfugiés, le nombre de réfugiés en Tanzanie, par exemple, reste désormais marqué par une forte présence burundaise. Aussi, enregistre-t-on en Tanzanie près de « 90 000 réfugiés burundais en 1973 contre 50 000 en 1972 »⁷. Par ailleurs, une forte évolution est constatée dans ce même pays d'asile (Tanzanie) dès 1975 avec 110 500 réfugiés⁸ et en 1976 avec 172 000⁹ réfugiés tous originaires du Burundi.

Le drame humanitaire dont souffrait cette partie du continent africain, loin de connaître une accalmie s'installe au contraire dans la durée, entraînant pour les décennies suivantes, les pays concernés dans une spirale de tensions et d'errance des populations.

2. Permanence de la problématique des réfugiés : son rapport à la nouvelle conflictualité

L'entrée dans les décennies 1980 et 1990 est pour l'Afrique des Grands Lacs une nouvelle étape dramatique de son histoire. Le phénomène des réfugiés est très vite devenu une réalité quotidienne malgré une certaine accalmie dans les pays d'origine. Le déclenchement de formes nouvelles de conflits dans cette région n'est pas sans conséquence sur le sort des populations déjà meurtries par la violence et l'exode.

⁷HCR, 1974, *Rapport du Haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés*, 1974, p. 12.

⁸HCR, 1976, *Rapport du Haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés*, 31 mars 1976, p. 11.

⁹ HCR, 1977, *Rapport du Haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés*, 2 septembre 1977, p. 12.

2.1. Évolution de la situation dans la décennie 1980

À la fin des années 1970, le phénomène des réfugiés se caractérise par sa généralisation dans la sous-région des Grands Lacs. De même, la décennie qui suit est marquée par une augmentation du nombre de réfugiés en provenance du Rwanda, de l'Ouganda, du Burundi puis de la République démocratique du Congo (RDC). Dans le même temps, des pays comme la RDC, le Burundi et la Tanzanie s'érigent en principaux pays d'accueil de la région ainsi que le montrent les tableaux n°4a, 4b et 5a et 5b ci-après.

Tableau 4a : Évolution du nombre de réfugiés selon leur pays d'origine de 1980 à 1984 (en milliers)

Pays	1980	1981	1982	1983	1984
Burundi	169.8	183.0	176.3	176.6	182.9
RDC	116.8	119.0	92.5	101.6	94.5
Ouganda	224.3	176.7	271.3	315.3	294.0
Rwanda	286.7	277.0	328.0	321.8	357.1

Source : HCR, 2000, *Les réfugiés dans le monde*, p. 314.

Tableau 4b : Évolution du nombre de réfugiés selon leur pays d'origine de 1985 à 1989 (en milliers)

Pays	1985	1986	1987	1988	1989
Burundi	199.8	210.6	188.9	190.2	191.4
RDC	86.4	96.6	69.4	103.4	100.5
Ouganda	306.0	238.6	116.0	21.0	19.7
Rwanda	376.5	371.9	353.4	327.5	319.5

Source : HCR, 2000, *Les réfugiés dans le monde*, p. 314.

Tableau 5a : Évolution du nombre de réfugiés dans les pays d'asile de 1980 à 1984 (en milliers)

Pays	1980	1981	1982	1983	1984
Burundi	234.6	234.6	253.2	253.8	273.8
RDC	611.1	576.7	497.6	303.5	337.3
Ouganda	113.0	113.0	113.0	133.0	151.0
Rwanda	10.5	18.2	62.0	49.5	48.9
Tanzanie	159.6	134.2	160.0	180.1	179.9

Source : HCR, 2000, *Les réfugiés dans le monde*, p. 311.

Tableau 5b : Évolution du nombre de réfugiés dans les pays d'asile de 1985 à 1989 (en milliers)

Pays	1985	1986	1987	1988	1989
Burundi	267.4	267.5	267.5	267.5	267.5
RDC	283.0	301.2	320.0	340.7	340.7
Ouganda	151.0	144.1	87.7	103.1	130.0
Rwanda	20.1	19.4	19.5	22.2	23.3
Tanzanie	214.5	223.5	266.2	265.2	265.1

Source : HCR, 2000, *Les réfugiés dans le monde*, p. 311.

L'analyse des tableaux n°4a et 4b, fait apparaître que la décennie 1980 reste marquée par une constance du nombre de réfugiés rwandais, burundais et congolais toujours élevé. Cette problématique est un problème épineux pour les autorités d'origine qui n'arrivaient pas à trouver des solutions pour le rapatriement de ces populations réfugiées. Par ailleurs, l'Ouganda qui était plongé dans une spirale de la violence depuis la fin des années 1970, était devenu le théâtre d'une guerre qui éclata à partir de 1981, faisant jusqu'à son terme en 1986, des populations civiles, les principales victimes des affrontements. Roland Pourtier déclare à ce propos que « la mise en mouvement des populations est souvent la conséquence de violences, de troubles politiques, du cortège de calamités engendrées par les guerres » (Pourtier, 2001, p. 29). L'augmentation du nombre de réfugiés ougandais durant cette période crée de nouvelles incidences sur le drame humanitaire que vivait la sous-région. Les tableaux n°4a et 4b révèlent cet accroissement du nombre de réfugiés ougandais à partir de 1980, avec un chiffre de 224 300 personnes, avant d'atteindre son plus haut niveau en 1983 avec un chiffre de 315 300 personnes.

Les tableaux n°5a et 5b illustrent, en ce qui les concerne, les principaux pays d'accueil de la région, avec notamment la RDC qui accueille le plus grand nombre de réfugiés en provenance d'Angola, du Rwanda, du Burundi. De son côté, le Burundi enregistre une légère hausse au niveau du nombre d'arrivées avec 234 600 réfugiés au début des années 1980, puis 275 500 à la fin de la décennie. La Tanzanie, quant à elle, enregistre une nette évolution avec 159 600 réfugiés au début des années 1980. Elle se retrouve avec un total de 266 200

réfugiés en provenance du Burundi, de la RDC (Zaïre), du Rwanda. On peut en conclure que la succession des crises politico-militaires, a contribué à plonger la sous-région dans un chaos sans précédent, avec comme marqueur principal l'intensification des migrations forcées des populations vers des terres jugées plus propices.

2. 2. Violences et exode massif des populations

L'évolution de la question des réfugiés en Afrique des Grands Lacs s'est vite transformée en véritable drame humanitaire dès la fin de la guerre froide à travers la recrudescence quasi-permanente de conflits civils souvent très violents. Le déclenchement de violences civiles enregistré dans des pays tels que le Burundi, le Rwanda et la RDC a entraîné à la fois la désorganisation totale de ces États, mais également un exode massif de population. Sur la question, Michel Gaud, dans son article « L'Afrique entre décomposition et recompositions » explique : « L'existence de ces millions de personnes réfugiées ou déplacées n'est donc pas un phénomène nouveau. Ce qui l'est, en revanche, c'est l'incapacité des États concernés à faire face au problème, tant sur le plan logistique que politique » (Gaud, 2004, p. 19). L'augmentation du nombre de réfugiés illustre parfaitement l'origine de cette violence que Roland Pourtier résume dans un article en ces termes : « Les pays des Grands Lacs constituent l'épicentre des violences sans précédent qui déstabilisent l'Afrique centrale » (R. Pourtier, 2003, p. 11-39).

Pour ces auteurs, le caractère violent des crises qui touchent désormais ces pays se traduit à travers le nombre des déplacés. En effet, l'on constate que malgré les violences enregistrées dans tous ces pays et la fuite de ces populations vers d'autres territoires plus stables, le nombre de réfugiés dans les pays en proie à des violences reste élevé comme le présentent les tableaux n^{os} 6a, 6b, 7a et 7b.

Tableau 6a : Évolution du nombre de réfugiés selon leur pays d'origine de 1990 à 1994 (en milliers)

Pays	1990	1991	1992	1993	1994
Burundi	191.6	223.9	184.1	871.3	389.2
RDC	67.0	55.3	80.4	74.7	71.6
Ouganda	56.4	36.8	28.5	28.4	26.0
Rwanda	361.3	431.2	434.7	450.4	2.2570

Source : HCR : *Les réfugiés dans le monde 2000*. p. 315.

Tableau 6b : Évolution du nombre de réfugiés selon leur pays d'origine de 1995 à 1999 (en milliers)

Pays	1995	1996	1997	1998	1999
Burundi	349.8	427.5	517.6	500.0	524.4
RDC	86.2	154.3	168.7	152.4	249.3
Ouganda	18.8	23.8	50.9	9.0	10.3
Rwanda	1.8184	467.7	66.0	73.4	84.3

Source : HCR : *Les réfugiés dans le monde 2000*. p. 315.

Tableau 7a : Évolution du nombre de réfugiés dans les pays d'asile de 1990 à 1994 (en milliers)

Pays	1990	1991	1992	1993	1994
Burundi	268.4	270.1	271.7	271.9	300.3
RDC	416.4	483.0	391.1	572.1	1724.4
Ouganda	142.4	162.5	196.3	286.5	286.5
Rwanda	23.6	34.0	25.2	277.0	6.0
Tanzanie	265.2	288.1	292.1	564.5	883.3

Source : HCR, 2000, *Les réfugiés dans le monde*, p. 312.

Tableau 7b : Évolution du nombre de réfugiés dans les pays d’asile de 1995 à 1999 (en milliers)

Pays	1995	1996	1997	1998	1999
Burundi	173.0	20.7	22.0	25.1	22.1
RDC	1433.	676.0	297.5	240.3	285.2
Ouganda	229.4	264.3	188.5	204.5	218.2
Rwanda	7.8	25.3	34.2	33.4	34.4
Tanzanie	829.7	498.7	570.4	543.9	622.2

Source : HCR, 2000, *Les réfugiés dans le monde*, p. 312.

Dans les tableaux n°6a et 6b, l’évolution qui s’observe entre le Burundi et le Rwanda et la RDC est riche d’enseignements. En effet, le Rwanda qui enregistre au départ un fort taux de réfugiés dans la région depuis les indépendances (environ 135 000 en 1962, cf. tableau 1), avec une explosion du chiffre lors du génocide de 1994 environ 2 257 000 réfugiés, voit ce nombre baisser à la fin des années 1990 avec 84 000 personnes. Cette chute s’explique par le fait qu’à partir d’octobre 1996, « plus de 1,3 million de réfugiés sont rentrés »¹⁰ au Rwanda. Le Burundi quant à lui a connu depuis 1993, une hausse considérable de sa population réfugiée qui, malgré une légère baisse grâce au rapatriement d’environ 161 000 réfugiés¹¹, le plaçait en tête de liste dans la région devant la RDC qui comptait en 1999 près de 249 300 réfugiés.

Les tableaux n°7a et 7b présentent les principaux pays d’asile avec des changements notables par rapport aux périodes antérieures. Ainsi, la RDC qui, à partir des années 1960 accueille le plus grand nombre de réfugiés jusqu’en 1996 originaires du Burundi, du Rwanda, du Soudan et de l’Angola, suivi du Burundi et de l’Ouganda, a connu un net recul après cette période. De facto, la Tanzanie devint le principal pays d’asile avec une évolution marquée depuis le génocide rwandais et les violences continues au Burundi. Dans l’ordre d’importance en matière de pays d’accueil des réfugiés, la Tanzanie est suivie de la RDC, de l’Ouganda, du Rwanda et du Burundi. La

¹⁰ HCR, 1997, *Réfugiés magazine*, n°109/III, p. 13.

¹¹ Ibid.

Tanzanie doit ce palmarès à l'insécurité permanente qui sévissait, dans les pays tels que le Burundi et le Rwanda.

L'autre mutation et non des moindres que l'on enregistre dans l'évolution du nombre des réfugiés est l'escalade de la violence dans la sous-région. Il ressort de nos analyses que le phénomène des réfugiés est devenu une source d'instabilité et d'insécurité, cette hypothèse qu'il convient d'étayer a été développée par le HCR et des auteurs comme Roland Pourtier qui ont fait remarquer que, l'impossible retour des réfugiés dans leur pays est dû parfois à des raisons de sécurité ou de réappropriation du pouvoir par la force, ce qui a conduit bon nombre d'entre eux à rester en exil, et à se lancer dans des actes de « terrorisme » à travers toute la sous-région. Roland Pourtier ajoute : « Ces réfugiés-mercenaires prêts à vendre leurs services à n'importe quel prix contribuent depuis à entretenir l'insécurité en Afrique centrale » (R. Pourtier, 2004, p. 32-34). Aussi, l'incapacité des États à résoudre les problèmes internes sur le plan politique et social à travers une ouverture démocratique, a-t-elle exacerbé les rivalités déjà existantes entre les groupes de réfugiés et les pouvoirs en place.

2.3. Développement de la crise humanitaire dans la région : le cas de l'Est de la RDC

Si la crise humanitaire, conséquence de l'explosion des flux migratoires forcés des populations fuyant les crises militaires dans leur pays, est un problème général à la sous-région des Grands Lacs, le Zaïre de Mobutu puis, la RDC de Kabila en sont l'épicentre en raison de l'ampleur des effets qui y sont liés. Notre analyse se focalise, en conséquence, sur ce cas illustratif. Le déclenchement de la guerre dans l'ex Zaïre, qui a conduit au renversement de Mobutu Sese Seko a enregistré un grand nombre de pertes en vies humaines. La violence des combats et le massacre des réfugiés dans la vaste forêt équatoriale vont très vite transformer ce pays en un véritable brasier.

En effet, la situation en République démocratique du Congo démontre aisément le drame humanitaire dans lequel baigne l'Afrique des Grands Lacs. Il faut dire que « le conflit en République démocratique du Congo (RDC) est le conflit qui a fait le plus grand nombre de victimes dans le monde depuis 1945... » (Dimitrova,

Fougier, 2014, p. 167). 3,3 millions de morts¹² pour International Rescue Committee, « 3 à 5 millions »¹³ pour le HCR.

Le conflit localisé dans l'Est de la RDC, résulte non seulement des drames internes dus à la gestion despotique du pays par le président Mobutu depuis 1965, mais aussi par la rébellion menée par Laurent Désiré Kabila en octobre 1996. La manipulation ethnique orchestrée depuis des années par les autorités à l'endroit des Zaïrois d'origine rwandaise et d'autres minorités, et l'arrivée massive de réfugiés suite au génocide au Rwanda en 1994, sont à l'origine du déclenchement de la première guerre qui se déroule entre 1996 et 1997. En réalité, l'arrivée dès 1994 de contingents massifs de réfugiés en provenance du Rwanda fut, selon Arnaud Royer « un tournant historique pour les pays de la région des Grands Lacs et constituait le préambule d'une recomposition des rapports de force régionaux ». (Royer, 2004, p. 425). Le jeu des alliances organisé pour destituer le président Mobutu et qui s'achève par la victoire de Laurent Désiré Kabila et ses alliés rwandais et ougandais, va vite se transformer en un véritable pillage des ressources du pays. À son tour, le président Kabila, au pouvoir seulement depuis 1996, est amené dès 1998 à conduire une guerre jusqu'à son assassinat en 2001 contre ses anciens alliés. La poursuite des combats jusqu'en 2003 entraîne non seulement le départ d'environ 400 000 Congolais vers les pays limitrophes, mais occasionne également 2 millions de déplacés internes.

Ces affrontements qui se déroulent dans un contexte de crise humanitaire à travers des déplacements massifs des populations vulnérables, ne touche pas uniquement la population congolaise, d'autant plus que l'est du pays est depuis 1994 envahi par des réfugiés rwandais. De fait, lors de la conquête du pouvoir par l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL) en 1996, bien de réfugiés poussés par les milices rwandaises à fuir leurs camps pour l'ouest, périront soit de faim, de maladie soit de violence. Dans ce contexte, environ 62 000 d'entre eux, sont rapatriés au Rwanda par voie aérienne. On observe de part et d'autre des frontières une errance des populations qui fuient la violence orchestrée par des groupes rebelles et des milices, même au-delà des accords de paix en 2003. André Guichaoua ajoute à propos de la RDC : « De pays

¹² HCR, 2003, *Refugiés*, vol. 2, n° 131, p. 23.

¹³ Ibid.

d'accueil traditionnel des populations réfugiées de toute la sous-région depuis l'époque des indépendances, le Congo est en outre devenu, du fait de l'effondrement total de l'appareil étatique en 1996, un terrain de confrontation direct ou indirect de ses principaux voisins » (Guichaoua, 2004, p. 177).

Dans l'est de la RDC (Kivu, Maniema, Ituri) « 18 groupes armés au moins, selon les Nations unies, se croisent, s'allient ou se combattent » (Braeckman, 2009, p. 201). En 2007, les affrontements entre les forces gouvernementales et des rebelles, conduisent des Congolais déracinés depuis plusieurs années de guerre, à fuir une fois de plus les combats. Près de 28 000 déplacés sont obligés de fuir leur camp pour d'autres régions plus stables. Ce qui fait dire au HCR que « dans l'est de la RDC, la situation sécuritaire demeure instable et imprévisible. Elle entrave les activités humanitaires et empêche le retour de 429 000 réfugiés congolais, qui vivent principalement au Burundi, en Ouganda, au Rwanda et en République-Unie de Tanzanie. Plus de 2,6 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur de la RDC »¹⁴.

Conclusion

Durant quatre décennies, une conjonction de facteurs structurant une instabilité politique a fait de la région des Grands Lacs, le théâtre d'un exode massif de ces populations. C'est ce marqueur temporel qui nous a conduit à mener une analyse historique allant des indépendances jusqu'au début des années 2000. L'objectif de cette démarche était de montrer les conséquences de ces migrations forcées sur le fonctionnement des États, mais également la permanence de ces flux tout au long de l'histoire récente de cette région des Grands Lacs.

Ces analyses nous ont conduit à dégager deux hypothèses selon lesquelles : les migrations forcées sont une réalité qui touche la sous-région des Grands Lacs depuis des décennies, et la durée dans le temps de ce phénomène n'est que le résultat de la permanence des conflits ayant contribué à la fragilisation des États.

Afin de dégager une lecture de tous ces mouvements, nous avons amorcé notre analyse par les premiers déplacements qui commencent

¹⁴ HCR, 2015, *Problématique sur les réfugiés 2015*. En ligne : www.unhcr.fr/cgi-bin/texis/vtx. Consulté le 16 février 2016 à 11h06.

dès les indépendances. Cette approche a eu pour objectif de comprendre à la fois l'origine des migrations forcées dans les Grands Lacs, mais aussi de cerner les problèmes socio-politiques qui ont plongé la région dans un chaos humanitaire.

L'exacerbation des tensions au cours des années 1990 a amplifié de manière significative les mouvements de populations dans la durée, créant cette fois-ci un drame humanitaire sans précédent dans toute la région.

Par ailleurs, le drame humanitaire que connaît la RDC depuis la fin des années 1990 montre une fois encore la faiblesse pour les États de la région à installer de façon durable des institutions pérennes capables de préserver la stabilité du pays. À cet égard, loin de connaître une accalmie sur le plan politique, la région des Grands Lacs continue aujourd'hui à être l'une des principales régions en Afrique où s'effectuent les déplacements forcés. Bien que le nombre de ces réfugiés ne cesse de diminuer, il n'en demeure pas moins que les mouvements de populations continuent à faire parler d'eux.

Sources et éléments de bibliographiques

Sources imprimées

- HCR, 1951, *Convention et Protocole relatifs au statut des réfugiés*.
- HCR, 1963, *Rapport du Haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Rapports annuels 1963*.
- HCR, 1964, *Rapport du Haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Rapports annuels 1964*.
- HCR, 1965, *Rapport du Haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, rapports annuels 1965*.
- HCR, 1974, *Rapport du Haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés*.
- HCR, 1976, *Rapport du Haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés* (31 mars 1976).
- HCR, 1976, *Rapport du Haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Rapports annuels* (2 septembre 1977).
- HCR : *Rapport du Haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Rapport annuel*, 25 avril 1995.

- HCR, 2000, *Les réfugiés dans le monde. Cinquante ans d'action humanitaire*, Paris, Éd. Autrement.
- HCR, 1997, *Réfugiés magazine*, n°109/III.
- HCR, 2003, *Réfugiés*, vol. 2, n°131.
- HCR, 2014, *Rapport global 2014*.
- HCR, 2015, *Problématique sur les réfugiés 2015*. En ligne : www.unhcr.fr/cgi-bin/texis/vtx. Consulté le 16 février 2016 à 11h.

Éléments de Bibliographie

- BAYART Jean-François, 2006, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard.
- BRAECKMAN Colette, 1996, *Terreur africaine. Burundi, Rwanda, Zaïre : les racines de la violence*, Paris, Fayard.
- BRAECKMAN Colette, 2009, *Les nouveaux prédateurs. Politique des puissances en Afrique Centrale*, Bruxelles, Éd. Aden.
- CHRÉTIEN Jean-Pierre, 1997, *Le défi de l'ethnisme*, Paris, Karthala.
- DIMITROVA Anna et FOUGIER Eddy, 2014, *Introduction aux relations internationales*, Paris, Ellipses.
- GAUD Michel, 2004, « L'Afrique entre décomposition et recomposition », in *Questions Internationales*, n°5, janvier-février 2004, La documentation française, p. 6-21.
- GUICHAOUA André, 1995, « Vers deux générations de réfugiés rwandais ? La première génération : les réfugiés tutsis, trente ans après », in André Guichaoua (dir.), *Les crises politiques au Burundi et au Rwanda (1993-1994)*, Paris, Karthala, p. 338-348 (2^e édition).
- GUICHAOUA André, 2004, « Migrants, réfugiés et déplacés en Afrique centrale et orientale », in André Guichaoua, *Exilés, réfugiés, déplacés en Afrique centrale et orientale*, Paris, Karthala, p. 105-209.
- POURTIER Roland, 2001, *Afriques noires*, Paris, Hachette.
- POURTIER Roland, 2003, « L'Afrique centrale dans la tourmente. Les enjeux de la guerre et de la paix au Congo et alentour », in *Hérodote*, 4/2003, n°111, p. 11-39.
- POURTIER Roland, 2004, « Afrique des Grands Lacs-Congo : la guerre est-elle fatale ? », in *Questions Internationales*, n°5, janvier-février 2004, La Documentation française, p. 32-34.

- POURTIER Roland, 2006, « Les réfugiés en Afrique centrale : une approche géopolitique », in *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, 2006, vol. 83, n° 1, p. 50-61.
- REYTJENS Filip, 1994, *L'Afrique des Grands Lacs en crise*, Paris, Karthala.
- ROYER Arnaud, 2004, « L'instrumentalisation politique des réfugiés du Kivu entre 1994 et 1996 », in Guichaoua André (dir.), *Exilés, réfugiés, déplacés en Afrique centrale et orientale*, Paris, Karthala, p. 425-527.
- RUFIN Jean-Christophe, 1999, « Grands Lacs. Mythes et réalités ethniques », in Jean-Marc Balencie et al., *Mondes rebelles. Guerres civiles et violences politiques*, Tome 2, Éd. Michalon, p. 351-398.